

Séance publique du 12 décembre 2006

Délibération n° 2006-3822

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Rapport des délégataires de service public - Exercice 2005 - Activité d'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Lyon-nord à Rillieux la Pape déléguée à la société Valorly**

service : Direction générale - Mission d'audit et de contrôle de gestion - Contrôle des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 novembre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de rendu compte des rapports des délégataires de service public, disposant qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Le rapport du délégataire comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service. Le rapport est assorti d'une annexe permettant d'apprécier les conditions d'exécution du service au cours de l'exercice.

De plus, depuis la loi démocratie et proximité du 27 février 2002, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précise le rôle de la commission consultative des services publics locaux pour l'examen de ces rapports ; laquelle a été créée par délibération du 4 novembre 2002.

L'activité d'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Lyon-nord à Rillieux la Pape a été déléguée à la société Valorly, pour une durée de 30 ans à compter du 1er juillet 1989, par un contrat en date du 20 septembre 1985.

Le rapport du délégataire présenté au Conseil contient les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public ainsi qu'un bilan d'activités au titre de l'exercice 2005.

Il a été soumis, pour avis, à la séance plénière de la commission consultative des services publics locaux le 6 novembre 2006 et il appartient donc au conseil de Communauté de l'examiner pour en prendre acte.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur deux exercices, les principaux indicateurs d'activité et financiers de l'année 2005.

Libellé		2003	2004	2005	Variation 2004 - 2005	
					en %	tendance
indicateurs d'activité	tonnage incinéré	146 700 t	155 015 t	135 480 t (1)	- 13 %	↘▲
	chaleur commercialisée	77 408 MWh	93 847 MWh	80 597 MWh	- 14 %	↘▲
	électricité vendue	26 330 MWh	27 696 MWh	19 714 MWh	- 29 %	↘▲
	déchets produits	40 470 t	42 079 t	35 706 t	- 15 %	↘▲
indicateurs financiers	chiffre d'affaires	14 851 k€	15 683 k€	17 492 k€	+ 11,5 %	↗▲
	charges	14 634 k€	15 205 k€	17 074 k€	+ 12,3 %	↗▲
	résultat avant impôt	217 k€	478 k€	418 k€	- 12,6 %	↘▲

(1) auquel il convient d'ajouter 11 738 tonnes mises en centre d'enfouissement Valorly pendant les travaux de mise aux normes

L'année 2005 est marquée par les travaux de mise aux normes du traitement des fumées :

- les arrêts programmés ont réduit la disponibilité de l'installation limitant le tonnage traité et la valorisation liée,
- sur le plan financier, la mise en service progressive s'est traduite par de nouvelles charges d'exploitation et donc des redevances complémentaires facturées à la Communauté urbaine, conformément aux dispositions de l'avenant n° 8 ;

Vu ledit rapport ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2005 produit par la société Valorly au titre du contrat de délégation de service public de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Lyon-nord à Rillieux la Pape.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,